

La lecture efficace : saisir les nuances des mots

Leçon 7 – Pronoms personnels et énonciation

Avertissement

La présente leçon explique le rôle des pronoms personnels dans la construction du sens d'un texte.

Elle s'inscrit dans un ensemble qui montre comment l'observation des différents aspects des mots permet au lecteur de les interpréter dans un texte avec précision et nuance. Ces aspects sont :

- les propriétés grammaticales (*leçons 1 à 7*);
- les propriétés sémantiques (*leçons 8 à 18*).

Un **pronom personnel** désigne celui qui parle ou celui à qui le locuteur s'adresse, ou encore rappelle une personne ou un élément de sens déjà nommé.

Il indique le genre, le nombre et la personne grammaticale à laquelle correspond le nom qu'il remplace; sa forme marque sa fonction dans la phrase : sujet, complément direct ou indirect du verbe, complément de phrase. Deux personnes non identifiées sont en cause dans l'exemple suivant :

Les documents confidentiels sont finalement arrivés à mon bureau. *Je vous* signale que *vous* aviez pourtant promis de *me les y* apporter *vous-même*.

Pers.	Genre	Nombre	Sujet du verbe	CD du verbe	CI du verbe	C. de phrase (+ préposition)
1 ^{re}	masc./fém.	singulier	je	me, moi	me	moi
2 ^e	masc./fém.	singulier	tu	te, toi	te	toi
3 ^e	masculin	singulier	il	le, se	lui, en, y	lui
	féminin	singulier	elle	la, se	lui, en, y	elle
	neutre	singulier	on	en, se	lui, en, y	soi
1 ^{re}	masc./fém.	pluriel	nous	nous	nous	nous
2 ^e	masc./fém.	pluriel	vous	vous	vous	vous
3 ^e	masculin	pluriel	ils	les, se	leur, en, y	eux
	féminin	pluriel	elles	les, se	leur, en, y	elles
	masc./fém.	pluriel	ils	les, se	leur, en, y	leur

Remarque : devant une voyelle ou un *h* muet, certains pronoms s'élident : *j', m', l', s'*.

DU POINT DE VUE DU LECTEUR

Les pronoms personnels permettent d'identifier les personnes en cause dans un texte. En effet, si le lecteur veut distinguer les différents intervenants dans un texte et dégager le point de vue de chacun, le repérage des pronoms personnels et de leur fonction est efficace pour savoir qui parle à qui et qui dit quoi.

- Ils sont des **indices de l'énonciation** : en identifiant la personne à laquelle ils réfèrent, on sait qui parle à qui.

Monsieur le maire, *je* (responsable) *vous* (maire) appelle comme responsable du projet que *vous m'*avez confié pour *vous* informer des développements actuels dans le dossier.

- Ils sont des **indices des points de vue** exprimés, selon la personne grammaticale employée.

- Les pronoms personnels de la **1^e personne** du singulier ou du pluriel (*je, nous*) révèlent un **regard intérieur**, donc subjectif. Ils caractérisent un texte expressif ou narratif quand le narrateur devient un personnage qui participe à l'histoire.

Je sentis monter la colère en *moi* : *nous* étions trahis par nos pairs.

- Les pronoms personnels de la **2^e personne** du singulier ou du pluriel (*tu, vous*) marquent un appel à la **participation du destinataire**. Ils caractérisent les textes expressifs ou prescriptifs.

Vous qui êtes jeunes, profitez de la vie!

Toi, tu observeras la situation avant de prendre position, le bon déroulement de la rencontre en dépend!

- Les pronoms personnels de la **3^e personne** du singulier ou du pluriel (*il/elle/on/ils/elles*) révèlent un **regard extérieur**, celui de la personne qui écrit (scripteur ou narrateur). Ce regard est plus ou moins objectif selon le contexte dans lequel est utilisé le texte narratif ou descriptif : en littérature, la subjectivité domine; dans un rapport technique ou scientifique, l'objectivité est de rigueur.

Elle marcha longtemps, *elle* semblait portée par son rêve (point de vue subjectif).

Les pièces du moteur sont dessinées; *elles* sont représentées sous différents angles (point de vue objectif).

Consigne

.....

► Lisez le texte et cherchez à distinguer les dialogues entre les personnages à l'aide des pronoms personnels utilisés.

En vous servant du repérage des pronoms personnels et de leurs référents, indiquez, dans la **fiche de travail**, la personne qui parle et à qui elle s'adresse pour chacune des séquences reproduites entre guillemets.

Consultez le **corrigé**.

.....

Texte

Le passage suivant est un court extrait du début d'un roman d'Honoré de Balzac, *Gobsek*, inspiré des événements politiques qui déchiraient la France de son époque. Spécialiste des fresques sociales, le romancier peint ici le monde de ces nobles qui, ayant fui les massacres de la Révolution de 1789, sont revenus de leur exil après la contre-révolution de 1830 et la restauration du roi Louis XVIII.

1840

À une heure du matin, pendant l'hiver 1829 à 1830, il se trouvait encore dans le salon de la vicomtesse de Grandieu deux personnes étrangères à sa famille. Un jeune et joli homme sortit en entendant sonner la pendule. Quand le bruit de la voiture retentit dans la cour, la vicomtesse, ne voyant plus que son frère et un ami de la famille qui achevaient leur piquet¹, s'avança vers sa fille qui, debout devant la cheminée du salon, semblait examiner un garde-vue² en lithophanie³, et qui écoutait le bruit du cabriolet de manière à justifier les craintes de sa mère.

« Camille, si vous continuez à tenir avec le jeune comte de Restaud la conduite que vous avez eue ce soir, vous m'obligerez à ne plus le recevoir. Écoutez, mon enfant, si vous avez confiance en ma tendresse, laissez-moi vous guider dans la vie. À dix-sept ans, on ne sait juger ni de l'avenir, ni du passé, ni de certaines considérations sociales. Je ne vous ferai qu'une seule observation : Monsieur de Restaud a une mère qui mangerait des millions, une femme mal née, une demoiselle Goriot qui jadis a fait beaucoup parler d'elle. Elle s'est si mal comportée avec son père qu'elle ne mérite certes pas d'avoir un si bon fils. Le jeune comte l'adore et la soutient avec une piété filiale digne des plus grands éloges; il a surtout de son frère et de sa sœur un soin extrême. Quelque admirable que soit cette conduite, ajouta la vicomtesse d'un air fin, tant que sa mère existera, toutes les familles trembleront de confier à ce petit Restaud l'avenir et la fortune d'une jeune fille.

-
1. Piquet : jeu de cartes.
 2. Garde-vue : abat-jour.
 3. Lithophanie : dessin sur une matière translucide.

« J'ai entendu quelques mots qui me donnent envie d'intervenir entre vous et Mlle de Grandieu, s'écria l'ami de la famille.

— J'ai gagné, Monsieur le comte, dit-il en s'adressant à son adversaire. Je vous laisse pour courir au secours de votre nièce.

« Voilà ce qui s'appelle avoir des oreilles d'avoué⁴, s'écria la vicomtesse. Mon cher Derville, comment avez-vous pu entendre ce que je disais tout bas à Camille?

— J'ai compris vos regards », répondit Derville en s'asseyant dans une bergère⁵ au coin de la cheminée.

L'oncle se mit à côté de sa nièce, et Mme de Grandieu prit place sur une chauffeuse⁶, entre sa fille et Derville.

« Il est temps, madame la vicomtesse, que je vous conte une histoire qui vous fera modifier le jugement que vous portez sur la fortune du comte Ernest de Restaud.

— Une histoire! s'écria Camille. Commencez donc vite, monsieur. »

Derville jeta sur madame Grandieu un regard qui lui fit comprendre que ce récit devait l'intéresser. La vicomtesse de Grandieu était, par sa fortune et par l'antiquité de son nom, une des femmes les plus remarquables du faubourg Saint-Germain; et, s'il ne semble pas naturel qu'un avoué de Paris pût lui parler si familièrement et se comportât chez elle d'une manière si cavalière, il est néanmoins facile d'expliquer ce phénomène. Madame de Grandieu, rentrée en France avec la famille royale, était venue habiter Paris, où elle n'avait d'abord vécu que de secours accordés par Louis XVIII sur les fonds de la liste civile, situation insupportable.

Honoré de BALZAC, incipit de *Gobsek*

4. Avoué : représentant en justice.

5. Bergère : fauteuil large et profond.

6. Chauffeuse : chaise basse, située à l'origine près du feu.

Fiche de travail

Point de vue énoncé	Qui parle à qui?
A. « Camille, si vous continuez à tenir avec le jeune comte de Restaud la conduite que vous avez eue ce soir, vous m'obligerez à ne plus le recevoir. Écoutez, mon enfant, si vous avez confiance en ma tendresse, laissez-moi vous guider dans la vie. À dix-sept ans, on ne sait juger ni de l'avenir, ni du passé, ni de certaines considérations sociales. Je ne vous ferai qu'une seule observation : Monsieur de Restaud a une mère qui mangerait des millions, une femme mal née, une demoiselle Goriot qui jadis a fait beaucoup parler d'elle. Elle s'est si mal comportée avec son père qu'elle ne mérite certes pas d'avoir un si bon fils. Le jeune comte l'adore et la soutient avec une piété filiale digne des plus grands éloges; il a surtout de son frère et de sa sœur un soin extrême. Quelque admirable que soit cette conduite, ajouta la vicomtesse d'un air fin, tant que sa mère existera, toutes les familles trembleront de confier à ce petit Restaud l'avenir et la fortune d'une jeune fille. »	
B. « – J'ai entendu quelques mots qui me donnent envie d'intervenir entre vous et Mlle de Grandieu, s'écria l'ami de la famille. – J'ai gagné, Monsieur le comte, dit-il en s'adressant à son adversaire. Je vous laisse pour courir au secours de votre nièce. »	
C. « Il est temps, madame la vicomtesse, que je vous conte une histoire qui vous fera modifier le jugement que vous portez sur la fortune du comte Ernest de Restaud. »	
D. « Derville jeta sur madame Grandieu un regard qui lui fit comprendre que ce récit devait l'intéresser. La vicomtesse de Grandieu était, par sa fortune et par l'antiquité de son nom, une des femmes les plus remarquables du faubourg Saint-Germain; et, s'il ne semble pas naturel qu'un avoué de Paris pût lui parler si familièrement et se comportât chez elle d'une manière si cavalière, il est néanmoins facile d'expliquer ce phénomène. Madame de Grandieu, rentrée en France avec la famille royale, était venue habiter Paris, où elle n'avait d'abord vécu que de secours accordés par Louis XVIII sur les fonds de la liste civile, situation insupportable. »	

Corrigé

Point de vue énoncé	Qui parle à qui?
A. « Camille, si vous continuez à tenir avec le jeune comte de Restaud la conduite que vous avez eue ce soir, vous m'obligerez à ne plus le recevoir. Écoutez, mon enfant, si vous avez confiance en ma tendresse, laissez-moi vous guider dans la vie. À dix-sept ans, on ne sait juger ni de l'avenir, ni du passé, ni de certaines considérations sociales. Je ne vous ferai qu'une seule observation : Monsieur de Restaud a une mère qui mangerait des millions, une femme mal née, une demoiselle Goriot qui jadis a fait beaucoup parler d'elle. Elle s'est si mal comportée avec son père qu'elle ne mérite certes pas d'avoir un si bon fils. Le jeune comte l'adore et la soutient avec une piété filiale digne des plus grands éloges; il a surtout de son frère et de sa sœur un soin extrême. Quelque admirable que soit cette conduite, ajouta la vicomtesse d'un air fin, tant que sa mère existera, toutes les familles trembleront de confier à ce petit Restaud l'avenir et la fortune d'une jeune fille. »	La vicomtesse de Grandieu à sa fille Camille.
B. « – J'ai entendu quelques mots qui me donnent envie d'intervenir entre vous et Mlle de Grandieu, s'écria l'ami de la famille. – J'ai gagné, Monsieur le comte, dit-il en s'adressant à son adversaire. Je vous laisse pour courir au secours de votre nièce. »	Derville, l'ami de la famille, s'adresse d'abord à la vicomtesse (premier tiret), puis au frère de celle-ci, le comte (deuxième tiret).
C. « Il est temps, madame la vicomtesse, que je vous conte une histoire qui vous fera modifier le jugement que vous portez sur la fortune du comte Ernest de Restaud. »	Derville s'adresse à la vicomtesse (mais on peut inférer par d'autres indices qu'il s'adresse indirectement aussi à Camille et à son oncle).
D. « Derville jeta sur madame Grandieu un regard qui lui fit comprendre que ce récit devait l'intéresser. La vicomtesse de Grandieu était, par sa fortune et par l'antiquité de son nom, une des femmes les plus remarquables du faubourg Saint-Germain; et, s'il ne semble pas naturel qu'un avoué de Paris pût lui parler si familièrement et se comportât chez elle d'une manière si cavalière, il est néanmoins facile d'expliquer ce phénomène. Madame de Grandieu, rentrée en France avec la famille royale, était venue habiter Paris, où elle n'avait d'abord vécu que de secours accordés par Louis XVIII sur les fonds de la liste civile, situation insupportable. »	Le narrateur s'adresse au lecteur.

GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DU SENS

L'exercice ne portait que sur certains passages, mais on peut néanmoins, à partir des observations, suggérer des pistes d'interprétation applicables au texte.

Observation des données

- Les prises de parole sont inégalement réparties : le narrateur et la comtesse en prennent la plus grande part.
- Certains passages expriment le point de vue du narrateur (narration), d'autres celui des personnages (dialogues). Selon les dialogues, les pronoms de la 1^{re} personne réfèrent à la personne qui parle : la vicomtesse, le comte et Camille; les pronoms de la 2^e personne réfèrent à un destinataire en particulier (mais tous les autres entendent...).

Contribution des pronoms personnels au sens du texte

- L'analyse des pronoms personnels permet de distinguer, d'une part, les dialogues entre les personnages, marqués par des pronoms de la 1^{re} (qui parle) et de la 2^e personnes (destinataire), et, d'autre part, la narration assumée par le narrateur et marquée par des pronoms de la 3^e personne. Cette observation permet aussi de distinguer, à l'intérieur d'un dialogue, les passages où un personnage devient lui-même narrateur, comme le fait la vicomtesse quand elle utilise la 3^e personne pour parler du jeune comte de Restaud.
- La répartition inégale du droit de parole accordé par le narrateur à ses personnages est un indice de leur statut social ou familial ou de leur importance dans la scène : la parole est essentiellement placée sous le signe du « Je » de la vicomtesse, qui est le pivot de l'action dans cette introduction. Comme le souligne le narrateur, cette femme serait en effet « par sa fortune et par l'antiquité de son nom, l'une des femmes les plus remarquables du faubourg Saint-Germain ». Elle cloue le bec de sa fille par un catégorique pronom à valeur indéfinie : « à dix-sept ans, *on* ne sait juger [...] ».
- Le jeu des pronoms marque le passage du point de vue extérieur objectif du narrateur (3^e personne) sur ses personnages à celui intérieur et subjectif des personnages eux-mêmes (1^{re} personne). Par ce croisement de regards, la scène prend vie et se trouve éclairée sous différents angles, qui révèlent chacun un aspect de la réalité appréhendée.

AU TERME DE CETTE LEÇON...

Ce que je retiens

La connaissance des propriétés des pronoms personnels et l'observation de leurs variations m'aident :

- à **recréer la dynamique de communication** dans un texte, notamment à redonner vie aux personnages;
- à **repérer les différents points de vue** exprimés et à suivre leur développement;
- à **saisir** l'intériorité ou l'extériorité du regard sur les faits rapportés;
- à **distinguer les différentes séquences** d'un texte, notamment la narration et le dialogue.

Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi

Pour développer ma capacité d'observation et d'interprétation des indices d'énonciation et de point de vue donnés par les pronoms personnels, je pourrais :

- revoir, dans une grammaire, les variations des pronoms personnels;
- m'entraîner à reconnaître les variations des pronoms personnels selon leur fonction et selon la personne, le genre et le nombre de leur référent;
- m'assurer d'employer, dans les textes que j'écris, la bonne forme des pronoms;
- appliquer mes connaissances à des analyses littéraires pour montrer en quoi les pronoms personnels contribuent à établir le système d'énonciation du texte, comment ils établissent aussi le point de vue et marquent une attitude d'objectivité ou de subjectivité vis-à-vis du contenu.